

L'an deux mille vingt, le vingt sept janvier à seize heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 21-01-2020.

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. Mme Annie PONSON.

Absents excusés : M. Didier PACAUD (procuration à Mme Annie PONSON). M. Lionel TARDY.

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation procès-verbaux des 29 octobre et 16 décembre 2019

Secrétaire : Annie Hugues

PV des 29 octobre et 16 décembre 2019 adoptés

2. Finances

Restes à réaliser 2019 présentés à la trésorière pour payer les dépenses d'investissement avant le vote des budgets

3. Vente parcelle E 1360, 11m² (issue de la parcelle E 1071) à M. et Mme Legaigneur

Délibération n°1

4. Vente terrain de Pigerolles F 940, 1 231 m² à M. Jaunault

Délibération n°2

5. Copropriété « La Lidane »

Délibération n°3

6. Conventions avec les associations locales pour les occupations à titre gratuit de bâtiments communaux

Délibération n°4

7. Office de tourisme, pot de départ pour Mathilde, 31 janvier à 18 h à la médiathèque

8. Convention avec le propriétaire du camping les Hauts de Rosans

Délibération n° 5

9. Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch :

- **Nouveaux tarifs pour le service ADS**

Délibération n°6

- **Adoption du rapport de la CLECT**

Délibération n°7

10. Questions diverses

La séance publique est levée à 17 h 45.

Vu le présent compte-rendu, Le 03-02-2020. Madame OLIVIER, maire.